

BALISEUR RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

CONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION

Se situer en tant qu'acteur responsable des actions de balisage réalisées pour le compte de la Fédération.

- Connaître l'historique, la structuration et les missions de la Fédération ;
- connaître le rôle du Comité départemental (donc de la CSI et des baliseurs), sa politique et ses projets en matière d'itinéraires.

CARTE

Utiliser une carte au 1 : 25 000 et s'orienter lors des opérations de balisage.

- Utiliser la légende pour lire une carte ;
- lire les courbes de niveaux ;
- établir la relation carte terrain, terrain carte ;
- orienter la carte avec la boussole.

GPS

Connaître les fonctionnalités de base d'un GPS pour procéder à la collecte d'une trace terrain.

- Connaître les objectifs et les enjeux du projet numérique fédéral ;
- allumer un GPS déjà paramétré ;
- marquer un waypoint de départ ;
- vérifier l'enregistrement de la trace pendant le déplacement ;
- marquer un waypoint correspondant à une information (anomalie, positionnement d'un poteau de signalisation, nature du revêtement...).

DROIT DES SENTIERS

Connaître la nature des voies empruntées lors des opérations de balisage.

- Connaître la typologie et la définition des différentes voies ;
- identifier les conséquences en matière de passage et de balisage.

BALISAGE

Connaître et utiliser les outils et les techniques nécessaires à l'activité de baliseur préconisés dans la Charte Officielle du Balisage et de la Signalisation.

- Connaître les différents types d'itinéraires et leur balisage ;
- préparer le matériel ;
- déterminer l'emplacement de la balise ;
- choisir le support le plus approprié ;
- réaliser les différentes balises à la peinture et avec le pochoir ;
- respecter les formes et les dimensions des balises.

RESPONSABILITÉ

Apprécier la responsabilité du baliseur.

- Connaître les règles générales de responsabilité (responsabilités civile et pénale) ;
- connaître les règles spécifiques de la responsabilité du baliseur.

SÉCURITÉ

Appliquer les règles de sécurité lors des actions de balisage et de débroussaillage.

- Connaître les règles de sécurité pour l'utilisation du matériel ;
- appliquer ces règles pour se protéger soi-même et protéger les autres baliseurs ;
- gérer une situation d'accident ou d'incident.

ASSURANCE

Utiliser les règles du contrat fédéral d'assurance.

- Connaître les garanties de l'assurance du baliseur et du Comité.

ENVIRONNEMENT

Respecter les milieux traversés à l'occasion de toute opération de balisage.

- Acquérir les réflexes essentiels afin de limiter l'impact des actions de balisage sur les différents milieux.

PB, le 25/12/2018, d'après Référentiel filière BAN 2015.